

Votre comité a examiné la pétition de la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province de Québec, demandant un acte qui l'autorise à se fusionner avec la Société Mutuelle de prêt et de construction "la Nationale," de la province d'Ontario;

Votre comité a constaté qu'un avis de cette pétition a paru pendant tout le temps voulu dans la *Gazette du Canada*, mais que les avis qui en ont été donnés dans les journaux locaux sont insuffisants sous le rapport de la durée.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Miller, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, auquel a été renvoyé le bill (No 7) intitulé: "Acte concernant la loi criminelle," a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,
JEUDI, 30 juin 1892.

Le comité spécial chargé de délibérer avec un comité de la Chambre des Communes sur le bill (No 7) concernant la loi criminelle, et auquel a été renvoyé le bill (No 69) concernant les témoins et la preuve, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Le comité mixte des deux Chambres a eu sous sa considération le bill (69) concernant les témoins et la preuve et a décidé d'en faire rapport avec divers amendements.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des brevets et les actes qui l'amendent."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (89) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (59) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.